

Dernière mise à jour le 03 février 2022

La notion d'horizon de placement

Parmi les paramètres entrant dans une décision d'investissement, il y a l'horizon de placement. De combien de temps disposez-vous ? Quelle est la durée prévisible ? Car il y a la prise en compte de l'utilisation du placement effectué au final. Y-a-t-il une marge de sécurité en termes de temps ?

Sommaire

- Paramètres
- L'horizon de placement
- Définition :
- Avant de choisir un placement
- Avoir plusieurs horizons de placement
- Faire coïncider projet et placement
- Définir l'objectif de l'épargne ou du placement

Paramètres

Parmi les paramètres entrant dans une décision d'investissement, il y a l'horizon de placement.

De combien de temps disposez-vous ?

Quelle est la durée prévisible ?

Car il y a la prise en compte de l'utilisation du placement effectué au final.

Y-a-t-il une marge de sécurité en termes de temps ?

En matière d'investissement, il y a certes, le produit financier en lui-même, mais cela ne fait pas tout.

Il importe de définir ces étapes dans le temps.

L'horizon de placement

Connaître son horizon de placement, pour investir

Sur une durée de 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans ou indéterminée

Selon la durée envisagée, les possibilités des investissements diffèrent.

Définition :

La durée de placement correspond à la prévision de durée de détention d'un placement.

- Côté investisseur, le temps prévisible dépend du projet, pour lequel le placement va servir.
- Côté investissement, la durée correspond à un temps nécessaire à la performance espérée.

La durée de détention envisagée tient compte du projet préparé avec l'épargne.

Traditionnellement il existe trois horizons de placements :

- Le court terme pour une durée inférieure à 3 ans
- Le moyen terme pour une durée de 3 à 10 ans
- Le long terme pour une durée supérieure à 10 ans.

Selon les établissements bancaires et financiers, les durées peuvent être autres :

Par exemple, moins de 2 ans pour le court terme, de 2 à 5 pour le moyen terme, et au-dessus de 5 ans pour le long terme.

Pourquoi l'horizon de placement

En fonction de cet horizon prévu, le placement choisi devra être adapté à cette échéance.

Le produit de placement :

Son fonctionnement, sa disponibilité, son rendement, sa fiscalité

L'ensemble de ces critères sont à appréhender pour qu'ils ne soient pas pénalisant.

La durée de placement, l'espérance de gain, et la prise de risque sont souvent liées.

Un horizon à court terme induit : de la disponibilité, sans risque, avec en corrélation une faible rémunération du placement.

Un horizon à long terme voit la possibilité de monopoliser le placement sur plusieurs années, avec une espérance de rendement plus élevé.

Selon les enveloppes fiscales, les avantages et les durées diffèrent aussi.

La durée recommandée pour un placement fait en sorte qu'il ait toutes ses chances de donner un meilleur rendement, et de réduire le risque de pertes.

Avant de choisir un placement

Pour les produits financiers, les documents d'informations clés donnent les éléments nécessaires avec la durée minimale d'investissement, et le niveau de risque.

Vérifier que la durée minimale d'investissement du placement soit bien en accord avec son propre horizon de placement.

Idéalement, la durée minimum du produit est inférieure à cet horizon.

A chaque projet avec son horizon de placement, doit correspondre un placement avec une durée recommandée, en relation en termes de temps.

Avoir plusieurs horizons de placement

En ayant plusieurs projets ou besoins, plusieurs horizons se dessinent.

Par exemple :

- Une nécessité de détenir de la trésorerie au cas où
- Se constituer un apport pour une opération immobilière
- Préparer sa retraite

Plusieurs strates correspondantes à des projets et échéances différentes peuvent se succéder.

Une évolution possible de la structure des placements, est à envisager avec le temps. Les projets changent ou évoluent en termes de délais. Un point d'étape permettra des réorientations.

Faire coïncider projet et placement

Le bon placement est celui dont la durée conseillée est adaptée à l'horizon du projet.

Certes dans l'absolu un placement court terme peut aller sur du long terme, pour autant il n'est pas optimisé.

L'inverse n'est pas forcément vrai, un placement long terme ne convient pas pour du court terme, sans prendre de risque, comme risque de perte en capital, fiscalité...

Exemple à contre-emploi

- Epargner uniquement sur un Livret A, en vue de sa retraite dans 20 ans. Le produit est adapté pour du court terme. Pour du long, voire très long terme, le choix peut porter sur un produit plus adapté et au rendement plus optimal.
- Investir dans des actions en bourse, en prévision de changer de voiture dans trois mois. Le risque de perte est potentiellement avéré ; l'investissement n'est pas adapté.

Critères sur les placements qui peuvent pénaliser si l'investissement n'est pas à bon escient :

- Indisponibilité du placement avant une certaine durée de détention
- Frais d'entrée élevés
- Avantage fiscal acquis au-delà d'une certaine durée de détention.

Définir l'objectif de l'épargne ou du placement

Le placement peut être à vocation d'épargne de précaution, ou être réalisé en vue de la préparation d'un projet

L'épargne de précaution est immédiatement disponible pour faire face, ponctuellement, aux imprévus. C'est du court terme.

Le placement avec pour horizon un capital à moyen ou long terme, pour réaliser un projet, permet une indisponibilité des fonds sur la durée prévue à cet effet.

Un horizon de placement est une échéance de placement.

Il est nécessaire de coupler les choix avec la sensibilité au risque.

Le potentiel de rendement d'un placement est fonction du niveau de risque. Et le temps permet ou non de l'envisager ou non.